



Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL

Siège social : rue des Fusillés 20 – 1340 Ottignies

Courriel : fewassm@gmail.com

Site Web : www.fewassm.be

PV de la COMMISSION STRATEGIQUE ET POLITIQUE du 24 juin 2021

Présents : Tiziana LOZZI, Delphine DENEUFBOURG, Géraldine DEGHELLINCK, Maryse BOSMANS, Colline MATHIEU, Catherine DUNGELHOEFF, Chantal DAMBLY et Emel BERGSOJ

Excusés : Cécile BEAUVOIS

ODJ :

1. Approbation du PV du 25 mai 2021

Approuvé

2. Retour de l'AG et composition du CA/Bureau

Composition du CA

Province de Namur	Province du Luxembourg	Province de Liège	Province du Hainaut	Province du Brabant Wallon
<ul style="list-style-type: none"> • Francis Pitz • Espérance Delvaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Sophie Meunier • Michaël Demelenne 	<ul style="list-style-type: none"> • Catherine Dungelhoeff • Geoffrey Blaffart • Teresa Marchica 	<ul style="list-style-type: none"> • Isabelle Linkens • Isabelle Cammarata • Anne Semaille 	<ul style="list-style-type: none"> • Benoit Van Tichelen •

Nom/Prénom	Composition	SSM
Benoit Van Tichelen Catherine Dungelhoeff Espérance Delvaux Sophie Meunier Isabelle Cammarata	Président Vice-Présidente Vice-Présidente Secrétaire Trésorière	Entre Mots Ottignies Alfa Liège Province de Namur Libramont-Bouillon La Pioche Marchienne-Au-Pont
Isabelle Linkens Geoffrey Blaffart Michaël Demelenne Francis Pitz Anne Semaille Teresa Marchica	Membre CA Membre CA Membre CA Membre CA Membre CA Membre CA	Jolimont-Haine-St-Paul AIGS Liège Province du Luxembourg Jambes Le Dièse Mignault Clips Liège

La fédération a gardé un binôme Secteur Privé/Secteur Public pour la vice – présidence afin de représenter/de défendre au mieux l'ensemble des SSM.

3. Représentation de la Commission au Conseil d'Administration

Représentation afin de relayer les informations au CA.

Le choix sera fait à la prochaine commission au mois de septembre.

4. Assises de la première ligne

Via article : source Médi-Sphère: [Recherche : assises de la première ligne - Medi-Sphere](#)

« Mme Morreale, ministre de la Santé et de l'Action sociale a rappelé que la réorganisation des services fournissant des soins de première ligne était effectivement inscrite dans la DPR (déclaration de politique régionale). Elle avait prévu de lancer les Assises de la première ligne en 2020, mais cette concertation avait dû être postposée en raison de la crise sanitaire : « La volonté du Gouvernement de renforcer la première ligne via un travail réalisé dans le cadre des Assises et d'entrer dans une autre dimension à l'aune de la crise. Il est devenu évident que la structure des soins de santé en Wallonie ne fonctionne pas en circuit fermé sur elle-même. Elle est en interaction permanente avec les autres entités. Toute modification apportée aux structures de la première ligne devra aussi s'harmoniser avec les objectifs fédéraux »

L'article sera envoyé par mail aux membres de la commission.

Il y a deux ans, dans la Déclaration de politique régionale (DPR), il y a eu une discussion pour revoir les dispositifs spécifiques (les assises) avec les différents secteurs de la première ligne. Une fois que ces dispositifs seront définis, le travail sur la révision du décret pourrait commencer.

Dernières informations :

- Marina Libertiaux travaille sur le sujet :

Conseillère – Santé et e-Santé au Cabinet de la Ministre Christie Morréale
Vice-Présidente du Gouvernement wallon
Infirmière de Formation

- La Ministre devrait s'adresser au secteur courant le mois de juin pour en parler.
- Il y aura une création d'un tutoriel pour expliquer le processus de travail. L'opérateur qui va aider est la PPLW (Plateforme de la Première ligne Wallonne)

*« La PPLW regroupe les fédérations des professionnels de première ligne de soins de santé et d'aide de Wallonie.
Elle rassemble ces métiers intervenant de façon multidisciplinaire en ambulatoire dans le parcours de vie du patient.
Elle vise à promouvoir le décloisonnement des pratiques et une coordination efficiente.
Elle intensifie la communication en vue d'établir un partenariat durable et respectueux entre tous les acteurs de soins qui la composent et les citoyens.
Elle se veut être un interlocuteur de référence des pouvoirs publics pour tout sujet concernant la première ligne de soins » (source : www.pplw.be)*

- La demande qui est faite : arriver à une même définition de la première ligne, parler de la même chose même si tous ne sont pas d'accord. Il faudrait arriver à une articulation entre le Fédéral et le Régional.
- Rappel : 1^{ère} Ligne Médecin généraliste/Kiné/Pharmacien.... Les SSM : 1^{ère}, 2^{ème} ligne et dernière ligne. La dernière ligne a toute son importance pour les soins aux personnes chroniques et l'accompagnement de ces personnes pour rester intégrées dans la société.

5. Suivi du dossier Maître de Stage

C'est une demande venant du fédéral.

Beaucoup de questions restent sans réponse.

Il est question d'une formation pour le maître de stage. A ne pas confondre avec le maître de stage de l'étudiant psychologue qui fait son Master. C'est pour cette raison qu'on parle plutôt de « Superviseur » de stage.

La question du financement tant pour le superviseur de stage que pour le stagiaire n'est pas encore au point.

Il y a une disparité entre les hôpitaux et les autres secteurs

Finalement, la disposition est transitoire jusqu'en 2026. Quid des psychologues sortants cette année ?

- ➔ Cet agrément ne concerne pas les psychologues sortants de 2021 (info reçue d'une étudiante). Les étudiants ont reçu un mail confirmant qu'ils ne sont pas concernés.
- ➔ Autre question : si un psychologue entame un troisième cycle ou s'il l'a déjà terminé, doit-il faire une année d'agrément en plus ?

Position de certains SSM : s'inscrire d'office afin d'avoir une place dans tout ce qui se passe et pouvoir donner son avis en temps voulu.

Emel va également essayer le site d'inscription et voir où cela ne fonctionne pas afin de relayer les questions au Conseil et revenir avec des réponses.

6. Courrier prolongation des emplois GUV

Les SSM n'ont toujours pas reçu les arrêtés.

Certains SSM ont reconduit les contrats de travail sur fonds propres en attendant. Certains SSM n'ont pas cette possibilité. Se pose la question de la continuité de soin avec les usagers ?

Quel discours tenir ? Comment absorber le travail entamé avec un usager ?

Certains travailleurs sont partis vu l'incertitude quant à l'emploi.

S'il y a prolongation en 2022 : comment le budget va être réparti ?

7. Organisation du suivi du courrier envoyé pour les initiatives des SSM pour le Crésam

Le mail a été envoyé. En attente de retour.

8. Divers

Les dates ont été fixées pour 2021-2022 : elles seront envoyées par mail et se retrouveront dans la Newsletter.
La volonté est de se revoir en présentiel.

Merci à vous et bonnes vacances.

Chatherine Dungelhoff

Emel Bergsoj

Chantal Dambly